

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 04 MARS 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de CLUIS s'est réuni le 04 Mars 2022 à 19 heures 30, Salle Ivanhoé, sous la présidence de Monsieur Didier FLEURY, Maire.

Présents : Mmes MM. FLEURY, DALOT, BRISSE, PENOT, PORTIER-GONIN, MOTEAU, MOULIN, GILLET, MERCIER, AMPEAU, DAVIGNON-BRISSE, BRE.

Absents excusés : M. DAVIER (pouvoir à M. FLEURY), Mme BLANCHET (pouvoir à Mme GILLET)

Secrétaire : Madame PORTIER-GONIN Aurélie

CREATION POSTE REDACTEUR TERRITORIAL

Le Conseil Municipal, par 11 voix POUR, 2 CONTRE et 1 ABSTENTION, décide de créer un poste de rédacteur territorial à compter du 1^{er} mai 2022 afin de travailler en binôme avec la secrétaire de Mairie avant son départ en retraite.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire demande à M. DALOT Jean -Pierre de prendre la parole afin d'évoquer certains sujets :

- Suite à un problème à la chaudière de la Poste (fuite), son remplacement a dû être envisagé dans les meilleurs délais : elle a été installée ce jour.
- Problème de fuite au micro tracteur KUBOTA (tondeuse) - Un devis demandé aux ETS CLOUE laisse apparaître une dépense de 9 330 € HT avec une reprise de 4 000 €. Il a été décidé d'inscrire cette acquisition de matériel au budget 2022.
- Notification subvention allouée par l'AGENCE DE L'EAU (1 580.83 €) pour le traitement des boues de la Station en raison de l'interdiction d'épandage.
- Téléphonie : suite à une renégociation des contrats de la Mairie et de l'Ecole, un gain de 50% a été obtenu.
- Pour des soucis d'économies d'électricité, les horaires d'éclairage public vont être modifiés en portant l'arrêt de 23 H à 6 H. Aussi, des réflexions vont être menées pour minimiser le coût d'électricité afférent au stade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Maire
Didier FLEURY